

# HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

La « Formation aux règles d'hygiène et salubrité destinées aux professionnels du tatouage-Perçage corporel-Maquillage permanent » est obligatoire pour la pratique du maquillage permanent, du tatouage, du piercing et valable 5 ans. Elle répond aux exigences de la législation 2024 concernant la formation des personnes pratiquant le tatouage, le perçage et le maquillage permanent. Le centre SmartAcademie est habilité à dispenser cette formation grâce à l'agrément obtenu auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

La formation en hygiène et salubrité est composée de différents modules répartis sur 3 jours alliant théorie et mises en situation, suivis d'un examen de certification pour habilitation auprès de l'ARS, en vue d'une réflexion pratico-pratique concernant les gestes et comportements dans le respect de l'hygiène, pour les domaines de la dermopigmentation, du tatouage et du perçage.

## VALIDER LA FORMATION / ÊTRE HABILITÉ

- Effectuer la totalité de la formation : 21 heures.
- Valider les examens théoriques et pratiques après la formation.
- Remise d'une attestation de certification par l'ARS de région, habilitation validant le titre et autorisant vos pratiques professionnelles.

## L'EXAMEN POUR VALIDER LA FORMATION

### Epreuves

- 1 épreuve théorique type QCM : 40 questions portant sur l'ensemble des unités du programme vues en formation. (entre 15 et 30 minutes).
- Evaluation pratique de mise en situation portant sur l'ensemble des unités du programme vues en formation devant jury. (2 heures par session).

### Validation

- Totale/réussite : si 75% de réussite aux épreuves
- Partielle/repasser les unités non validées : si entre 50% et 74% de réussite
- Insuffisante/repasser formation + examen : si moins de 50% de réussite

### Certification

- Les habilitations sont délivrées par l'ARS de région.
- Une attestation de réussite temporaire est délivrée par SmartAcademie en attendant l'habilitation ARS une fois l'examen validé.

### Validité

La validité de la certification est de 5 ans, avant l'issue de cette échéance, une journée (7 heures) de formation dite de renouvellement doit être effectuée, pour continuer d'exercer toute activité liée au tatouage, maquillage permanent ou perçage corporel

## PROGRAMME

### **JOUR 1**

Apport Théorique et pratique

#### **CONTEXTE REGLEMENTAIRE**

- Présentation formateur / stagiaires / modalités de la formation
- Textes réglementaires nationaux et européens relatifs au tatouage, au maquillage permanent et au perçage, Norme EN17169
- Responsabilité du professionnel
- Modalités de formation et de déclaration de l'activité

Méthodes pédagogiques :

- vidéo projecteur
- cours écrits et illustrés/documents modèles
- consultation internet avec recherche des textes règlementaires
- recherche site ARS et modalités spécifiques de déclaration d'activité

- Normes et réglementations concernant les encres de tatouage, maquillage permanent et bijou de piercing
- Critères de choix
- Traçabilité du matériel

- Pratique : calcul date de péremption / recherche fiche de données sécurité des produits

Méthodes pédagogiques :

- recherche des sites de ventes professionnels
- Lecture de composition des encres
- Documents exemples

#### **CONTRE-INDICATIONS ET INTERDICTIONS partie 1**

- Réaction Allergique
- Réaction toxique
- Précautions et contre-indications liées à la réalisation d'un tatouage ou perçage (allergie, état du client, conditions climatiques ...)

Méthodes pédagogiques :

- vidéo projecteur
- cours écrits et illustrés/documents modèles
- simulation de déclaration sur internet (ANSES et site sante.gouv)

#### **CONTRE-INDICATIONS ET INTERDICTION partie 2**

- Information de la clientèle
- Affichage règlementaire
- Déclaration des événements indésirables

Méthodes pédagogiques :

- vidéo projecteur
- cours écrits et illustrés/documents modèles
- simulation de déclaration sur internet (ANSES et site sante.gouv)

## **ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE LA PEAU**

- Structure de la peau et des muqueuses
- Impact des différentes techniques
- Processus de l'inflammation
- Processus de cicatrisation

Méthodes pédagogiques :

- vidéo projecteur/ cours écrits et illustrés/film sur la peau et mécanisme de l'inflammation

## **RISQUE INFECTIEUX**

- Processus de l'infection
- Agents infectieux
- Modes de transmission des agents infectieux
- Facteurs de risque

Méthodes pédagogiques :

- vidéo projecteur/cours écrits et illustrés/bibliographie/photos de tatouage/piercing/maquillage permanent

## **JOUR 2**

### **GESTION DU MATÉRIEL**

#### **Stérilisation :**

- Équipement
- Normes et réglementations
- Conformité
- Contrôle du process
- Traçabilité des procédures et dispositifs utilisés
- Désinfection du matériel

### **MESURES DE PREVENTION**

Précautions standard :

- Hygiène des mains
- Port de gants
- Port de masque
- Protection des yeux
- Tenue
- Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang
- Vaccination

Mise en pratique hygiène des mains et port de gant (stériles et non stériles)

Méthodes pédagogiques :

- vidéo projecteur /cours écrits et illustrés

### **MESURES DE PREVENTION**

- Préparation de la peau/ muqueuse avant acte de tatouage piercing ou maquillage permanent
- Notion d'antisepsie
- Produits antiseptiques
- Procédure adaptée selon le type d'acte à réaliser
- Soins et recommandations post prestation

Mise en pratique d'une préparation de la peau / pose et ablation de pansement adhésif transparent

Méthodes pédagogiques :

- vidéo projecteur /Film/ illustrations/matériel mis à disposition pour la préparation de la peau : compresses, produit/manipulation des dispositifs de protections (EPI)/caisson pédagogique hygiène des mains

## **GESTION DU MATÉRIEL ET DES DÉCHETS**

Réglementation des déchets à risque infectieux :

- Tri
- Conditionnement
- Règles de stockage
- Élimination et destruction
- Traçabilité

Gestion du matériel stérile :

- conservation des preuves d'achat
- gestion des stocks
- gestion de la péremption

Méthodes pédagogiques :

- vidéo projecteur /cours écrits et illustrés/ site internet déchets / présentation des conditionnements

## **GESTION DE LA SALLE TECHNIQUE ET LOCAUX ANNEXES**

- Caractéristiques de matériaux
- Produits d'entretien
- Techniques de nettoyage et de désinfection
- Protocoles / Traçabilité

Méthodes pédagogiques :

- vidéo projecteur / matériel de bionettoyage/produits détergent désinfectant

## **JOUR 3**

### **MISES EN SITUATION**

- Nettoyage et désinfection du plan de travail
- Hygiène des mains avant acte
- Port de gants (stériles et non stériles)
- Préparation du matériel stérile en vue d'une prestation
- Modalités d'évaluation : Mises en situation pratique
  
- Nettoyage du matériel/stérilisation
- Tri et Élimination des déchets
- Information Client et Traçabilité des actes effectués

Modalités d'évaluation : Mises en situation pratique

Evaluation des connaissances

Temps d'échange final avec les stagiaires

Clôture de la formation.

Examen de certification en suivant à partir de 15h.